



CREFOP Normandie

Relevé de décisions Commission Formation du 13 mars 2025

Lieu	Région Normandie, site de Rouen + Visio
Participant(e)s	Etat : Valérie Mons DPCTA : Sébastien DANJOIN, Sarah HARDY / DFTLV : Guillaume Beauruelle, Caroline Olivier, Zakariae Sahel / PREFECTURE : Sylvain BORDES / U2P : Pascal DUFOUR/ MEDEF : Bruno NICOLE / UDES : Claire BUREAU, Christophe Saunier, Yves Vernon / CFDT : Dominique TREFFLE / CGT : Lionel Logeron/ CFE CGC : Grégory Mathias / AGENCE DE L'ORIENTATION : Anne-Cécile RIC / CARIF-OREF : Laure BARAZZUTTI / Hélène Rubrecht-Loisel UIMM Rouen/Dieppe Sophie Messelier Cabinet Amnyos, Thomas Capelier
Excusé(e)s	DREETS : Christine FARA / DLN : Vanessa BUFFET, Frédérique Boff

Pascal Dufour ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence et propose un tour de table présentiel et distanciel.

L'objectif principal de cette commission est de nourrir une réflexion collective sur les modalités d'attestation des compétences socle, en particulier à travers l'analyse du dispositif CléA tel qu'il a été mis en œuvre ces dernières années. Cette analyse, conduite au premier semestre 2025, servira de base à la discussion.

1. Modalités d'attestation des compétences socles

1.1 Bilan évaluatif du dispositif CléA, présentation des résultats

En introduction, Guillaume Beauruelle informe qu'un travail est demandé à la Commission sur la question des modalités d'attestation des compétences socles afin d'alimenter les réflexions de la Région sur la construction du nouveau dispositif préparatoire à la qualification et à l'emploi pour 2026, qui s'inscrit dans l'évolution de la stratégie régionale de formation professionnelle votée par les élus de l'Assemblée plénière du 24 mars.

Dans un premier temps, un travail spécifique est présenté par M. Thomas Capelier du Cabinet Amnyos groupe qui a réalisé un bilan évaluatif du dispositif CléA. L'objectif de cette évaluation est d'analyser l'impact du dispositif dans le cadre du programme et d'identifier les conditions optimales de mobilisation du dispositif.

Ensuite sera partagé un cadre sur « Les modalités d'attestation des compétences socles ». L'objectif consiste à ouvrir la réflexion collectivement sur l'intérêt de l'attestation et de la certification dans le cadre du régime préparatoire.

Présentation du bilan (cf power point joint).

Principaux constats :

- Mobilisation limitée du dispositif malgré une perception globalement positive

- Disparités territoriales marquées (53 % des entrées en Seine-Maritime)
- Faible taux de certification finale : 44 % des bénéficiaires certifiés, avec une majorité en évaluation initiale
- Diversité des usages du dispositif : attestation de compétences, remobilisation, valorisation, positionnement, administratif
- Absence de cadre prescriptif partagé, entraînent des pratiques hétérogènes

Résultats de l'analyse statistique :

- Pas d'effet net démontré sur l'accès à la formation et à l'emploi
- Effets positifs modestes sur l'accès à l'emploi dans certaines configurations
- Nécessité de clarifier les objectifs et les modalités de mobilisation du dispositif

Préconisations :

- Clarification stratégique de la place de CléA dans le paysage national
- Révision des modalités de financement et d'achat
- Renforcement de l'animation régionale et du suivi statistique
- Exploration de scénarios alternatifs (maintien, évolution, ciblage)

Points saillants des échanges qui s'en suivent :

- CléA : un outil mobilisé de manière stratégique en Normandie, région pionnière, l'évaluation ne porte pas que sur l'évaluation du dispositif lui-même, mais sur la façon dont il a été utilisé localement, en lien avec les enjeux de qualification et inclusion
- Un levier d'accès à la formation pour les publics éloignés (DELD)
- Des usages différenciés selon les contextes et les acteurs, parfois mobilisé comme outil de positionnement, attestation de compétences ou levier de capacitation. Les prescripteurs ont des approches variées, influençant les résultats et les parcours.
- Importance de la valorisation des compétences, même en l'absence de certification complète
- Notoriété du dispositif auprès des employeurs à renforcer
- Attentes des employeurs sur les compétences et non sur la certification et/ou attestation
- Ambiguïté entre évaluation formative et certification, intérêt de recueillir la parole des bénéficiaires
- Proposition de mettre en place un groupe de travail spécifique pour approfondir les hypothèses de financement et de ciblage

1.2 Les modalités d'attestation des compétences socles

Cf ci-joint, power présenté par Mme Caroline Ollivier et M. Zakariae Sahel

Présentation :

- Panorama des certifications mobilisées : CléA, CléA numérique, CFG, SST, DELF, TCF, Voltaire, PIX, TOSA, badges
- Critères d'analyse proposés : prix, accessibilité au public, disponibilité territoriale, durée de validité, notoriété sur le marché du travail.
- Hypothèses de travail :
 1. Ne plus financer les certifications, mais valoriser les compétences via des badges ou attestations
 2. Financer uniquement les certifications jugées les plus pertinentes
 3. Financer les certifications uniquement pour certains publics

Points saillants des échanges qui s'en suivent :

- Accessibilité et réussite ; l'accessibilité au public les plus éloignés est évoqué comme essentielle
- Durée de la validité des certifications et inscriptions dans un parcours évolutif
- Profusion des certifications, quid d'une analyse d'évaluation des certifications (accessibilité, outils, mise en situation), chacune est spécifique
- Objectifs visés, certification pour évoluer et accéder à une formation pré qualifiante, qualifiante et/ou à l'emploi directement, ou encore pour des questions administratives (évaluation niveaux linguistiques, évaluation de connaissances, de compétences professionnelles ou accès au renouvellement d'un titre de séjour ?)
- Modalités à adapter, prendre en compte le contrôle continue
- Compétences vs certification ; les entreprises privilégient les compétences opérationnelles plus que les certifications. La notoriété des certifications reste faible, sauf dans certaines branches
- Le choix d'une certification dépend du profil du bénéficiaire, de ses objectifs et des dispositifs disponibles localement...
- Différentes certifications, celles qui contribuent à valoriser la personne, celles qui contribuent à tester les compétences et celles qui sanctionnent
- L'impact sur les publics en termes de parcours, de mobilisation, motivation
- Objectif visé ? permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi, de reprendre confiance pour accéder à l'emploi

Après échange, il est décidé d'organiser :

Un groupe de travail had hoc très opérationnel le 8 octobre à 14h en visio

pour approfondir ces hypothèses et formuler des recommandations.

Sont sollicités à participer tous ceux qui peuvent apporter leur contribution sur le sujet.

2. Point sur le groupe de travail Illettrisme et Illectronisme

2.1 Groupe de travail lutte contre l'Illettrisme et l'Illectronisme

Laure Barazzutti présente un point d'étape des travaux du groupe de travail Illettrisme, Illectronisme (cf power point joint).

Objectif :

A ce stage il s'agit de coconstruire une feuille de route régionale pour lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme en Normandie, avec une finalisation prévue fin 2025, début 2026.

Organisation :

Réunion de lancement le 24 juin à Caen pour une large mobilisation (80 participants).

Trois comités techniques en visioconférence ouvert à tous les acteurs qui œuvrent ou sont en intérêt :

Dates des 1ères réunions qui auront lieu en visioconférence, les suivantes seront organisées en présentiels afin de faciliter la dynamique collective et inciter aux coopérations.

1. Actifs en emploi – 16 septembre, 10h-12h
2. Actifs en recherche d'emploi – 15 septembre, 14h30-16h30
3. Hors cadre professionnel – 25 septembre, 10h-12h

Méthodologie :

- Recensement des actions existantes via une fiche projet simplifiée
- Cartographie des initiatives par public cible
- Partage d'une vision commune et clarification des enjeux

Axes de réflexion :

1. Identification et détection des publics
2. Sensibilisation et mobilisation des partenaires
3. Accompagnement individualisé vers la formation
4. Valorisation des solutions existantes
5. Recensement des dispositifs et actions mobilisables

Points d'attention :

- Poursuivre la mobilisation de tous les acteurs afin d'identifier la diversité d'actions existantes sur le territoire normand
- Renforcer la diversité des participants dans les comités
- Veiller à l'inclusion de tous les publics concernés

Par ailleurs, ont lieu en ce moment **Les Journées de lutte contre l'illettrisme** :

- Du 8 au 15 septembre
- Lancement national a eu lieu en visioconférence le 4 septembre
- Lancement normand organisé par le CRIA du Carif-Oref le à Pont Audemer le (septembre en présence de plus de 60 participants
- 150 actions inscrites en Normandie
-

3. Transition Ecologique, planification écologique emploi et compétences

Pascal Dufour rappelle que le Bureau du CREFOP a saisi l'ensemble des commissions afin qu'elle s'empare du sujet et le traite au regard de leur compétence.

Le travail est à initier, il doit s'articuler avec la COP sur le volet emplois et compétences.

Aussi, la Commission Formation propose l'organisation d'une conférence dédiée à l'occasion du Normandurable, à destination de l'ensemble des membres du CREFOP ainsi que des partenaires de l'EFOP. Celle-ci sera l'occasion de partager les travaux du SPGE, des actions en région et propice aux échanges.

Parallèlement, la Région a initié un travail de recensement des actions menées par la Région sur ce volet, piloté par Sarah Hardy.

Le Normandurable :

Présentation du salon, par Anne-Cécile Ric de l'Agence de l'Orientaion et des métiers (cf document joint)

Le Festival Normandurable, organisé les 5 et 6 décembre 2025 au Carré des Docks du Havre, est le premier événement régional dédié aux métiers et formations de demain, en lien avec les transitions écologiques, économiques et sociales. Porté par l'Agence de l'Orientaion et des Métiers de Normandie, Le Havre Seine Métropole et l'association Les Pluies de juillet, il vise à sensibiliser le grand public, les jeunes et les professionnels aux enjeux des métiers à impact.

Ce festival (et non un simple salon) proposera :

- Des conférences inspirantes et des pitch d'ambassadeurs,

- Un village des entreprises engagées,
- Des démonstrations de métiers techniques liés aux transitions,
- Des espaces d'orientation et de valorisation des territoires.

Avec une ambition forte : coconstruire une Normandie durable, en valorisant les métiers porteurs de sens et en accompagnant les transformations nécessaires à un avenir plus responsable.

Projet de conférence à l'attention des membres du CREFOP et acteurs de l'EFOP

Pascal Dufour présente les grandes lignes de la conférence (cf pré fiche projet jointe)

Il précise :

- **Date, vendredi 5 décembre à 15h30 au Dock au Havre** et à retenir et partager dans nos réseaux
- Travail de préparation, organisation va se structurer
- Mobilisation est à faire par tous auprès de nos partenaires de l'EFOP
- L'intitulé « conférence » va être modifié afin de se différencier des autres conférences du salon qui s'adresse au grand public.
- Supports de communication seront réalisés par l'Agence de l'Orientation
- Laure s'occupe de la préparation et l'organisation avec l'Agence

La prochaine réunion de la Commission Formation aura lieu en format mixte (présentiel et en distanciel à le 20 novembre de 14h à 16h30 à Caen à l'Abbaye aux Dames, salle C-Abbaye-Aile horloge-251